



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 20 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le vingt du mois de juillet, à 19 heures et 10 minutes, le Conseil Municipal de FILLIÈRE (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Tom Morel, et sous la présidence de Monsieur Christian ANSELME, Maire.

Nombre de membres en exercice : 33 - Présents : 25 - Pouvoirs : 3 - Votants : 28

Présents : ALAIS I. - ALESINA C. - ALLEGRET-PILOT A. - ANSELME C. - BÉVILLARD Jean-Paul - BOCQUET J. - BOUCLIER S. - BURDIN C. - DAUBERCIES M-C. - DELILLE M. - DITTA E. - DUPONT C. - HUCHET C. - JACOB C. - LAFFIN C. - MAXENTI J-C. - MERCIER-GUYON C. - NICOLAS A. - ODORICO L. - PONTAIS M. - REVEILLON E. - REYDET N. - RIGOBERT S. - ROPHILLE C. - RUBIN-DELANCHY J-Y.

Excusés : BIARD G. - CHEVALLIER M. (pouvoir HUCHET C.) - ESCALON-DESTRUEL J-S. (pouvoir ALESINA C.) - FILLION L. - SELLECCHIA É. (pouvoir JC MAXENTI)

Absents : BERTHOLIO C. - BÉVILLARD Christian - BLOCH S.

Secrétaire de séance : ALLEGRET-PILOT A

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/07/2020

Date d'affichage : 15/07/2020

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé des différents points inscrits à l'ordre du jour, et à l'unanimité :

- **VALIDE** le compte-rendu du précédent conseil municipal en date du 15 juin 2020 ;
- **APPROUVE**, dans le cadre des attributions que l'assemblée délègue au maire, conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du CGCT, de préciser les contours des délégations accordées lors du conseil municipal du 15 juin 2020, et en l'espèce, la précision de la possibilité de déléguer des attributions à des fonctionnaires de la collectivité (DGS ou responsables de service), ainsi que la nomination de la première adjointe afin de remplacer le maire en cas de situation de conflits d'intérêt, lors de l'exercice de l'une ou l'autre de ses attributions ainsi déléguées ;
- **VALIDE** la désignation, après appel à candidatures, en tant que membres titulaires de la commission de contrôle des listes électorales, des élus suivants :
 - **Monsieur Jacques BOCQUET,**
 - **Monsieur Jean-Yves RUBIN-DELANCHY,**
 - **Madame Catherine LAFFIN,**
 - **Madame Estelle DITTA,**
 - **Et Monsieur Christian BÉVILLARD**
- **VALIDE** la désignation, après appel à candidatures, en tant que membres suppléants de la commission de contrôle des listes électorales, des élus suivants :
 - **Monsieur Stéphane RIGOBERT,**
 - **Monsieur Alexandre ALLEGRET-PILOT,**
 - **Madame Agnès NICOLAS,**
 - **Monsieur Lionel FILLION,**
 - **Et Madame Sabine BLOCH.**
- **APPROUVE** l'élection de Madame Christelle ALESINA en tant que membre supplémentaire de la **commission sport et vie associative** ;
- **VALIDE** la désignation, après appel à candidatures, des membres du conseil municipal qui seront délégués au COPIL du « contrat vert et bleu Arve Porte des Alpes », porté par

le SM3A, à savoir : **Monsieur Stéphane BOUCLIER** en tant que délégué titulaire, et **Madame Céline BURDIN** en tant que délégué suppléant ;

- **VALIDE** la désignation, après appel à candidatures, des membres du conseil municipal qui seront délégués au CTENS du « Plateau des Bornes », porté par le SMECRU, à savoir : **Monsieur Stéphane BOUCLIER** en tant que délégué titulaire, et **Madame Céline BURDIN** en tant que délégué suppléant ;
- **APPROUVE** les créations/suppressions de postes et les modifications de temps de travail telles qu'exposées en séance, et concernant le pôle « enfance, jeunesse et sports » et le pôle « cadre de vie services techniques »,
- **APPROUVE** la création d'un poste non permanent, pour accroissement saisonnier d'activité, dans le cadre du nettoyage estival des locaux scolaires en commune déléguée des Ollières ;
- **APPROUVE** la création d'un poste non permanent, pour accroissement temporaire d'activité, dans le cadre d'un renfort en matière de régularisation foncière, pour le pôle aménagement du territoire, et pour une durée de 12 mois ;
- **APPROUVE** les régularisations foncières à intervenir au lieu-dit Le Chaumet (commune déléguée d'Évires), par l'acquisition des parcelles 120 A 1693, 120 A 1690 et 120 A 1489p (les frais d'acte étant à la charge de la commune),
- **APPROUVE** la régularisation foncière à intervenir dans le cadre de l'élargissement du chemin des Pommiers (commune déléguée des Ollières), par l'acquisition des parcelles B 2569, 204 B 2571, 204 B 2573 et B 1910 (les frais d'acte étant à la charge de la commune),
- **APPROUVE** la signature d'une convention d'une servitude de passage avec la société ENEDIS afin d'autoriser cette société à réaliser une tranchée sur le domaine public communal (Aviernoz), dans le cadre de la mise en place de 3 compteurs électriques ;
- **ACCEPTTE**, dans le contexte de crise sanitaire, de réviser les loyers des mois d'avril et de mai 2020 pour 3 professionnels de santé (maison médicale de Thorens-Glières) et du professionnel de l'auberge d'Évires (loyer correspondant à la partie auberge), à hauteur du pourcentage de pertes de leur chiffre d'affaires sur cette période ;
- **VALIDE** l'acquisition de parcelles boisées mises en vente par Madame Marie-Bernadette DE GONTAUT BIRON et localisées à Aviernoz et Thorens-Glières, pour un coût de 315 000 €, et **ACCEPTTE** de souscrire un emprunt (via le budget bois et forêts) afin de pouvoir réaliser cette transaction ;
- **VALIDE** le dépôt d'un dossier de sollicitation de subvention à adresser à Monsieur le Préfet de Haute-Savoie dans le cadre des fonds de la DSIL 2020 (dotation de soutien à l'investissement local), et pour le projet d'acquisition de deux bâtiments modulaires (commune déléguée de Saint-Martin-Bellevue).

Le Maire

Christian ANSELME



Affiché le : **21 JUL. 2020**